

la lettre du sietrem

Edito



A la Une

Cette année 2012 est l'année des 50 ans du SIETREM, 50 ans au service des habitants de son territoire.

C'est l'occasion de se souvenir des principales actions menées par notre syndicat pour éliminer les déchets des ménages dans le respect permanent de l'environnement en maîtrisant les dépenses.

Notre syndicat a toujours su innover et rester à la pointe du progrès, avec, pour exemple, la création d'une des premières usines de compost en 1964, avec l'incinération en 1983 et la récupération de vapeur en 2006 pour la transformer en électricité vendue à EDF.

Cette année 2012 sera aussi marquée par notre engagement à créer un centre de tri des emballages recyclables qui permettra de poursuivre la maîtrise des coûts.

Enfin, le SIETREM, par l'ensemble de ses actions, réduit depuis plusieurs années la pression fiscale exercée sur les habitants tout en préservant la qualité et l'efficacité du service.

L'année 2012 s'inscrit totalement dans les politiques développées les années précédentes.

Michel RICART
Président du SIETREM
Maire de Lognes

Un doute, une question, une information
WWW.SIETREM.FR

Venez au SIETREM : Les portes vous sont grandes ouvertes !

Cette année, la Semaine du Développement Durable fête ses 10 ans et son thème est axé sur l'information aux citoyens. Alors quoi de mieux qu'une journée portes ouvertes pour découvrir et apprendre tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la gestion des déchets sans oser le demander !

Au cours de cette journée, vous aurez l'opportunité de devenir de véritables écocitoyens et consom'acteurs avec une large palette d'ateliers et de stands d'informations.

Alors n'hésitez plus et venez nous rencontrer :

SAMEDI 31 MARS de 10h00 à 17h00

- Visites guidées de l'usine d'incinération
- Présentation et démonstration de traction hippomobile des mâchefers (matin et après midi)
- Présentation et démonstration du fonctionnement d'une benne de collecte des déchets ménagers
- Atelier prévention-réduction des déchets et atelier compostage
- Animation enfants «courses aux déchets»
- Animation d'un atelier de création d'objets à partir d'emballages
- Stand d'information et de sensibilisation sur la collecte sélective.



Sommaire

-  Venez au SIETREM
-  Les déchetteries en chantier ...
-  Donner - louer - emprunter - recycler ...
-  A la rencontre du ...

Les déchetteries en chantier !

Dans un souci permanent d'amélioration de l'accueil des usagers en terme de confort et de sécurité, et suite aux quelques accidents dont un grave sur la déchetterie de Saint-Thibault-des-Vignes, le SIETREM va prochainement procéder à des travaux sur 3 de ses 5 déchetteries.

Ainsi, après les travaux d'extension de la déchetterie de Chelles en 2011, de grands travaux sont prévus sur les déchetteries de Noisiel, Croissy-Beaubourg et Saint-Thibault-des-Vignes pour l'année 2012.



Si les règles de sécurité peuvent gêner les dépôts, elles permettent de limiter les accidents qui pourraient être catastrophiques. Aussi, nous vous rappelons que le vidage se fait aux risques et périls des usagers et que la tenue et les comportements que vous adoptez doivent être adaptés à ces équipements.

TRAVAUX A NOISIEL ET CROISSY-BEAUBOURG

- création d'un local couvert pour stocker les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) et les Déchets Dangereux des Ménages (DDM).
- mise en place de barrières de sécurité sur l'ensemble des bennes sur le modèle de Chelles avec quelques améliorations pour faciliter le vidage.
- un élargissement de la voirie et une remise en état de l'ensemble de sa surface seront également réalisés sur la déchetterie de Croissy-Beaubourg.



Pour faciliter les dépôts, pendant la fermeture de la déchetterie de Croissy, celle de Noisiel sera ouverte toute la journée et inversement, lorsque la déchetterie de Noisiel sera fermée celle de Croissy sera ouverte toute la journée. Attention, cet aménagement sera limité à la durée des travaux qui ne devrait pas excéder un mois. La date prévisionnelle de commencement des travaux est prévue pour mai-juin 2012.

**CHANTIER
INTERDIT AU
PUBLIC**

TRAVAUX A SAINT THIBAULT DES VIGNES

- doubler la capacité de vidage.
- doubler le nombre de bennes et aménager le talus.
- déplacer et remplacer le bungalow de service.
- création d'un 2ème local couvert pour y stocker les DEEE et les DDM
- mise en place de barrières de sécurité sur l'ensemble des bennes.

La déchetterie pourra ponctuellement être fermée durant 15 jours. Les habitants seront alors orientés vers une autre déchetterie.

Les dates de fermeture des déchetteries et celles de «délestage» seront communiquées à l'avance sur le site Internet du SIETREM.

OPERATION EMMAUS

Dans le cadre de son engagement dans le programme local de prévention des déchets le SIETREM a souhaité s'associer à la mise en place d'une filière de réemploi sur ses déchetteries en autorisant la signature d'une convention SITA/EMMAUS Avenir avec autorisation du SIETREM.

Les petits objets tels que bibelots, petits outils, luminaires, vaisselles, livres, CD, DVD, jouets en bon état sont mis de côté par les gardiens dans des caisses adaptées.

Les objets ainsi collectés seront disponibles dans les magasins Emmaüs.

Cette opération présente de nombreux avantages :

- diminuer la quantité de déchets mis en décharge et favoriser le réemploi.
- donner accès au plus grand nombre de personnes à des objets d'occasion en bon état.
- agir en faveur de l'emploi par l'insertion



Donner - louer - emprunter - recycler : le guide du réemploi.

Nous produisons aujourd'hui deux fois plus de déchets qu'il y a 40 ans, soit quelques 372 kg par an et par habitant sur notre territoire.

Notre mode de vie et de consommation nous incite à mettre à la poubelle des objets qui pourraient connaître une seconde vie ou être utiles à d'autres personnes. En prolongeant leur durée de vie, nous participons à la protection des ressources naturelles et nous offrons la possibilité à d'autres habitants d'accéder à du matériel d'occasion à moindre coût.



Avec l'arrivée du printemps, synonyme de grand nettoyage et de rangement, nous profitons des premières brocantes et vide-greniers pour nous débarrasser d'objets et de vieilleries dont nous n'avons plus d'utilité.

Par le don, le prêt ou encore la vente, ce peut être le point de départ d'une seconde vie pour ces objets : le réemploi !

Qu'est ce que le réemploi ?

Le réemploi consiste à donner une seconde vie aux objets. Au lieu de jeter certains objets que vous n'utilisez plus, vous pouvez les échanger, les réparer, les donner à d'autres personnes qui en auront l'utilité ou encore, avec un peu de travail et d'idées, les détourner de leur utilisation principale pour leur donner une seconde vie.



Que faire avant de jeter ?

Avant de vous débarrasser d'un objet, posez-vous quelques questions. Peut-il être réparé ? Peut-il être utile à d'autres personnes ? Quelles solutions s'offrent à moi pour détourner ces objets de la déchetterie ou de la poubelle et en faire profiter d'autres utilisateurs ?



Le réemploi en plusieurs gestes :

• L'emprunt

Empruntez des livres, des CD, des DVD, des jeux à la bibliothèque ou la médiathèque de votre ville, du matériel de jardinage ou de bricolage à vos voisins, la voiture d'un ami...



• La location

Louez du matériel de bricolage, des articles de puériculture, des instruments de musique ... tout cela se loue en magasin ou sur des sites Internet spécialisés dans la location entre particuliers.

• Le don

Je donne un objet inutilisé à un proche ou à une association. Je peux aussi le proposer via un site Internet spécialisé dans les dons qui propose une large variété d'objets : électroménager, sport, jardinage, vêtements ...

• La vente

Lors de manifestations de type vide-greniers ou bourses aux jouets qui ont lieu sur le territoire ou dans les dépôts ventes ou sur les sites Internet spécialisés dans ce type d'opérations.



A la rencontre du SIETREM ...

Mercredi 22 février 2012, le SIETREM fêtait son 50ème anniversaire ! Profitons de cet anniversaire pour retracer les événements les plus marquants et les grands chantiers mis en place par le syndicat depuis ces cinquantes dernières années.

06 mai 1961 : une réunion de l'amicale des maires du canton de Lagny-sur-Marne amène à la création du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des REsidus Ménagers.

22 février 1962 : naissance du SIETREM composé de 21 communes.

1964 : 1ère mise en fonctionnement de l'usine de compostage à Saint-Thibault-des-Vignes.

1973 : travaux d'amélioration et d'extension de l'usine de compostage par la création d'un four d'incinération.



1976 : Le SIETREM décide d'abandonner le traitement de ses déchets par le compostage au

profit de l'incinération.

1978 : Le conseil du SIETREM décide de créer une usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) sur la Z.A.E de la Courtilière en remplacement de l'usine de compostage.

1983 : Pose de la 1ère pierre du chantier de construction de l'UIOM qui durera 2 ans.

Novembre 1985 : Inauguration de l'UIOM qui a la capacité d'accueillir 60 000 tonnes de déchets par an avec un four incinérant 8 tonnes de déchets par heure.

1992 : Travaux de mise aux normes de l'UIOM.



1995 : création d'un second four dans l'UIOM d'une capacité de brûlage de 12 tonnes par heure.

1998-1999 : poursuite de l'extension de la collecte sélective sur 12 nouvelles communes après les 14 îlots tests équipés en 1994. Création de 5 postes d'ambassadeurs du tri et d'1 coordonnateur.

2000-2001 : ouverture de la déchetterie de Saint-Thibault-des-Vignes et achat de celle de Croissy-Beaubourg.

2002 : Généralisation de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire. Mise en service du nouveau traitement des fumées de l'UIOM.



2003 : ouverture de la déchetterie de Noisiel. Emménagement dans les bureaux du nouveau siège social.

2004 : convention entre le SIETREM et la société YPREMA pour le transport hippomobile par voie fluviale de mâchefers issus de l'UIOM. Construction et inauguration de la déchetterie de Chelles.

2005 : Création du site Internet. Construction du turboalternateur.

2007 : convention avec OCAD3E pour la collecte des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE).

2008 : Labellisation Qualitri décernée pour la qualité du service de collecte des déchets décerné par l'Ademe et Eco Emballages. Mise en place du compostage à Chanteloup-en-Brie comme commune test.



2009 : accord cadre et convention signée avec l'Ademe au titre du programme local de prévention des déchets et mise en place d'un programme général de compostage domestique sur l'ensemble du territoire.



2010 : ouverture de la déchetterie de Chanteloup-en-Brie. Extension du compostage domestique à l'ensemble du territoire du SIETREM.

2011 : Extension de la déchetterie de Chelles et ouverture de la double déchetterie en novembre. Renouvellement du Label Qualitri.

Lettre du SIETREM N°28

Directeur de publication : Michel Ricart
 Directeur délégué : Hien Toan Phan
 Directeur de la rédaction : Patrick Donzel-Bourjade
 Rédaction, conception-réalisation : Delphine Plenel
 Illustrations graphiques : Delphine Plenel
 Crédit photos et chiffres : SIETREM

Syndicat mlxte d'Enlèvement et de Traitement des REsidus Ménagers
 Z.A.E La Courtilière - 3 rue du Grand Pommeraye
 77 400 Saint Thibault des Vignes

Du Lundi au Vendredi

@ www.sietrem.fr  N° Vert **0 800 770 061**  info @ sietrem.fr

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30